



Cas 3 - Demande effectuée par des ayants-droits

- 01→Correspondance du notaire (dans le cas d'une représentation par celui-ci) ;
- 01→Lettre de constitution ;
- 01→Copie des pièces relatives au terrain (lot) (reçus de paiement, contrat, attestation de fin de paiement etc.) ;
- 01→Copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou Passeport du détenteur de droits ;
- 01→Copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ou passeport de l'acquéreur ;
- 01→Dossier technique à la charge du requérant ;
- 01→Certificat de décès (si le détenteur de droit n'est plus en vie) ;
- 01→Certificat d'hérédité ;
- 01→Certificat d'appel et de non opposition procuration notariée à un ayant droit pour être l'interlocuteur.